

DÉPARTEMENT

des

ALPES-MARITIMES*Arrondissement de Nice***Conseil Municipal
du jeudi 11 avril 2024****MEMBRES EN EXERCICE : 33**

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Patrick CESARI, Maire, Vice-Président du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes, Vice-Président de la Communauté de la Riviera Française.

Présent(s) : 19

Patrick CESARI, Solange BERNARD, Christian MARTIN, Patricia LORENZI, Ghislain POULAIN, Florence MAZZA, Véronique BATONNIER, Daniel BISO, Jeany GUENERET, Annick PILLET, Chantal PASTOR, Patrick OTTO, Patrick ALVAREZ, Brigitte MAI, Patricia ZANA, Philippe MISSONIER, Valéry MONNI, Xavier BEDOUR, Guillaume CONTESSE.

Pouvoir(s) : 11

Jean-Louis DEDIEU (à Christian MARTIN), Christophe GLASSER (à Valéry MONNI), Chantal MARTINO (à Annick PILLET), Maryline MAKEIEFF ZUNINO (à Patrick OTTO), Bettina BOUCARD (à Solange BERNARD), Paola BELLAVEGLIA (à Florence MAZZA), Christophe PROT (à Patrick CESARI), Jérôme PAQUETTE (à Patricia LORENZI), Sylviane MENGIN (à Guillaume CONTESSE), Stéphane DELVAL (à Véronique BATONNIER), Gilles SÉGOUIN-DEFRANÇOIS (à Xavier BEDOUR).

Absent(s) excusé(s) : 3

Roselyne BARROIS, Gilbert FURLAN, Sabine VANDEPITTE.

Le secrétariat est assuré par :

Valéry MONNI.

**Liste des délibérations examinées en séance
(article L2121-25 du C.G.C.T.)**

PROCÈS-VERBAUX

18-2024 - Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du mardi 20 février 2024.

APPROUVÉE

19-2024 - Convention partenariale entre la Ville de Roquebrune-Cap-Martin et la Direction Départementale des finances publiques.

20-2024 - Budget principal Ville – Approbation du compte de gestion 2023.
APPROUVÉE

21-2024 - Budget principal Ville – Approbation du compte administratif 2023.
APPROUVÉE

22-2024 - Budget annexe Parkings - Approbation du compte de gestion 2023.
APPROUVÉE

23-2024 - Budget annexe Parkings – Approbation du compte administratif 2023.
APPROUVÉE

24-2024 - Budget Ville et Budget Parkings - Délégation à Monsieur le Maire pour l'admission en non-valeur des titres de recettes d'un montant inférieur ou égal à 100€.
APPROUVÉE

25-2024 - Subventions aux associations - Budget Ville - Exercice 2024.
APPROUVÉE

26-2024 - Évolution du dispositif d'appels secours des écoles publiques et privées de la Commune – Demande de subvention au Conseil Départemental des Alpes-Maritimes.
APPROUVÉE

27-2024 - Acquisition de radios portatives, de caméras individuelles et d'un bateau pour la police municipale – Demandes de subventions.
APPROUVÉE

28-2024 - Renouvellement des conventions d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Commune de Roquebrune Cap Martin dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).
APPROUVÉE

29-2024 - Subventions aux bailleurs sociaux CDC Habitat Social et 1001vies Habitat dans le cadre de l'opération ZAC Cœur de Carnolès.
APPROUVÉE

30-2024 - Dossier de réalisation ZAC « Cœur de Carnolès ».
APPROUVÉE

31-2024 - Convention de mise à disposition d'un appartement F1, situé au n° 2 de la rue du Moulin, au profit du CCAS – Logement d'urgence.

APPROUVÉE

32-2024 - Protection sociale complémentaire – Conventions de participation pour la couverture des risques Prévoyance et santé des agents.

33-2024 - Convention de surveillance des baignades entre le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Alpes-Maritimes et la Commune de Roquebrune Cap Martin - Saison estivale 2024.

APPROUVÉE

34-2024 - Demande de rétrocession d'une concession.

APPROUVÉE

35-2024 - Création d'un musée numérique - Adhésion au dispositif « Micro-Folies ».

APPROUVÉE

36-2024 - Compte-rendu au Conseil Municipal des décisions prises en vertu de l'article L2122-22 (à l'exception du 4°) du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Roquebrune Cap Martin, le 11/04/2023



LE MAIRE,

Patrick CESARI,
**Vice-Président du Conseil Départemental
des Alpes-Maritimes
Vice-Président de la Communauté
de la Riviera Française**